

Le Nouveau Paris 15^{ème}

Le Programme

Programme du Nouveau Paris pour le 15^{ème} arrondissement

Notre 15^{ème} arrondissement est, avec ses 240 000 habitants, de loin l'arrondissement le plus peuplé de Paris. Sa population y est de 40 % plus dense que la moyenne parisienne, Paris étant elle-même une des capitales les plus denses au monde.

Il fait bon vivre dans notre arrondissement composé de quartiers-villages, où résident de nombreuses familles. Nous sommes attachés à nos commerces, nos marchés, nos squares et nos parcs, nos cafés. Mais reconnaissons-le, la situation de la vie quotidienne s'est dégradée ces dernières années, et il y a beaucoup à faire !

C'est pourquoi, avec Cédric Villani, nous nous engageons, dans notre arrondissement, pour réparer le Paris de 2020 et préparer celui de 2030. Les points à améliorer dans notre arrondissement sont nombreux, le constat est sans appel : saleté qui s'est installée, incivilités et désordre sur la voirie, cloisonnement par rapport aux communes et arrondissements voisins, manque de places en crèches et de centres de soins, offre insuffisante et déséquilibrée d'accès aux activités périscolaires, éducatives et culturelles, d'espaces verts et de végétalisation, d'équipements municipaux et paramunicipaux (piscines, équipements socioculturels...)

Les attentes sont de ce fait d'autant plus grandes et légitimes.

Pour y répondre, ce projet pour le 15^{ème} arrondissement porté par l'équipe rassemblée autour de la candidature de Cédric Villani pour Paris, s'appuie à la fois sur le diagnostic global porté au niveau de la Ville voire de la métropole, et sur l'analyse des particularités et des besoins de notre arrondissement.

Au sein d'un Nouveau Paris étendu et décroissant, nous voulons un 15^{ème} arrondissement plus propre, plus sûr, plus inclusif, plus solidaire, plus innovant, en totale cohérence avec le programme de Cédric Villani pour Paris et avec sa méthode : diagnostic, décroissant, discussion, décision.

Nos projets s'inscrivent dans une vision réaliste, pragmatique, globale, budgétairement viable et soutenable de ce qui doit et peut être fait au regard des moyens de la Ville, des souhaits des habitants des acteurs qui font la vie de nos quartiers.

Ils se fondent sur le principe de la consultation citoyenne pour les décisions les plus structurantes, et sur l'utilisation des avancées scientifiques au service de l'humain ainsi que sur l'intelligence collective.

Ce programme sera réalisé dans le cadre exigeant d'une gestion sérieuse et rigoureuse. Notre engagement de ce point de vue est clair : ni augmentation de la dette, ni augmentation des impôts, notre programme est réaliste, rigoureusement chiffré et financé.

Réparer 2020

1. Des rues enfin propres et sûres : remédier, réprimer mais aussi prévenir

1.1 La propreté : c'est une urgence ! Notre arrondissement sera pilote, avec un objectif ambitieux de « zéro saleté, zéro déchet » dans les rues

1.1.1 *Objectif « zéro saleté dans les rues »*

- Décentraliser la compétence « propreté » au maire d'arrondissement qui bénéficiera de moyens plus importants ;
- S'appuyer sur la vidéosurveillance et l'intelligence artificielle pour identifier les dépôts sauvages, les traiter sans délai et verbaliser si nécessaire ;
- Réorganiser en profondeur les services en charge de la propreté et de l'espace public, pour qu'aucun espace ne soit négligé.

1.1.2 *Objectif « réduction des déchets à la source »*

- Systématiser la collecte des biodéchets (compost) dans l'arrondissement, dans le cadre d'un projet parisien global. Dans le 15^{ème}, ils pourraient être collectés à proximité des parcs et jardins de l'arrondissement et être réutilisés sur place. Ce processus pourrait également être adopté par la Caisse des écoles du 15^{ème} ;
- Développer les recycleries dans l'arrondissement dans le cadre de l'économie circulaire, au-delà de la seule ressourcerie textile présente dans le quartier Saint-Charles ;
- Soutenir le développement de repair-café où outils et matériel sont disponibles pour toutes les réparations utiles à la population, avec l'aide d'experts bénévoles, en partenariat avec l'économie sociale et solidaire, et en créant des emplois d'insertion ;
- Enrayer les déjections canines sur la voie publique : en complément des accès aux jardins sous forme de parcs canins implantés sur les grands trottoirs uniquement, installer des petits bacs gazonnés avec arbustes à destination des animaux domestiques.

1.2 Retrouver la sérénité dans nos rues

- Dans le cadre de la création d'une police municipale dotée de 4500 agents dans Paris, mettre en place des zones de sécurité renforcée en particulier dans le sud et l'est de l'arrondissement, en complément du travail effectué

par les services de police et notamment par le Groupe de Soutien des Quartiers (GSQ) du commissariat du 15^{ème} ;

- Améliorer la tranquillité de nos quartiers et apporter une réponse adaptée aux différentes formes d'incivilités en créant des réseaux de solidarité et de vigilance avec les précieux relais de quartiers que sont les commerçants et les gardiens d'immeubles ;
- Renforcer la coopération systématique avec les différents partenaires opérationnels : plans d'actions territorialisés, avec les autres polices municipales, avec la police nationale, mais aussi avec la SUGE (SNCF), le GPIS (groupement inter-bailleurs de surveillance), le GPSR (RATP), avec la sécurité privée ;
- Développer l'éclairage intelligent avec capteurs de présence et l'usage de solutions d'éclairage LED plus économiques, puissantes et durables, pour éviter tout ce qui favorise les trafics et la petite délinquance (éclairage insuffisant dans certaines rues, passages couverts, porches, préaux, passerelles, tunnels...) ;
- Améliorer la sécurité des transports, quel qu'en soit le mode, notamment piéton : auditer les trottoirs existants et localiser tous les points noirs en moins de six mois, utiliser tous les moyens possibles (signalisation, aménagements, ...) pour garantir une circulation à pieds paisible et sure, notamment pour les personnes plus âgées ou à mobilité réduite, qui ne se sentent pas aujourd'hui en sécurité dans l'espace public partagé avec trop de moyens de déplacement à la vitesse très différente ;
- Entretien la voirie avec une exigence de « zéro défaut » : réparer les trottoirs sans attendre des mois voire des années, mieux sécuriser les abords des écoles (ex : école Jongkind) et dégager systématiquement la visibilité des carrefours et des passages piétons (ex : angle Balard / Cauchy).

2. Protéger l'environnement : végétaliser et non bétonner

Nous veillerons à une plus grande cohérence dans les grands projets d'infrastructures urbaines et lancerons un plan cohérent de végétalisation et de préservation de la biodiversité

2.1 Une plus grande cohérence dans les projets d'infrastructures urbaines : non à la bétonisation

- Réaménager le projet de rénovation de l'espace Maine-Montparnasse, situé devant la gare Montparnasse. Ce projet mérite un effort supplémentaire pour développer les circulations douces et la végétalisation ;

- Associer systématiquement les citoyens et la mairie d'arrondissement aux grands projets d'infrastructures se déroulant sur le territoire afin de ne pas reproduire les erreurs du passé (ex : Projet de la Tour Triangle).
- Prévoir une alternative à l'immeuble envisagé pour l'aménagement du Clos Feuquières.

2.2 Un plan cohérent de végétalisation et de préservation de la biodiversité

- Réexaminer le projet d'aquaculture sur le terrain de l'ancien réservoir d'eau non potable de Grenelle afin de conserver un îlot de fraîcheur, mieux protéger la biodiversité et aller dans le sens de l'adaptation au changement climatique ;
- Valoriser les quais de Seine avec des activités sportives (piscine flottante) et de loisirs (guinguette permanente, cafés) et une « Station S » de Street Art, ce qui suppose un réexamen du projet d'extension de la centrale à béton du port de Javel-bas ;
- Rénover et valoriser l'allée aux Cygnes ;
- Supprimer progressivement et systématiquement toutes les ruptures de trottoirs hors circulation et végétalisation des boulevards de Grenelle, Garibaldi et Pasteur, afin de permettre une promenade ininterrompue en particulier pour les familles ;
- Inciter à végétaliser des espaces privés via des cours d'initiation et des aides à la mise en œuvre par des jardiniers, ainsi que des récompenses pour les balcons et les fenêtres les mieux végétalisées ;
- La transformation de l'héliport en jardin, annoncée par la municipalité actuelle depuis de longues années, est en revanche une fausse bonne idée. Ce projet ne dépend pas que de la seule volonté de la Ville, car l'héliport remplit des fonctions importantes pour les urgences ainsi que pour la sécurité civile.

3. Une prise en compte accrue du bien-être animal

- Prévoir un maire adjoint à la condition animale, avec des moyens humains dédiés ;
- Prendre en compte le bien-être animal dans les critères d'attribution des marchés publics, notamment en matière de restauration collective afin d'exclure les produits issus de l'élevage intensif et d'abattoirs aux pratiques qui ne sont plus acceptables ;
- Créer des parcs canins dans certains squares publics (Saint Lambert, Violet, Alleray-Labrouste, ...)

4. Un arrondissement inclusif : Améliorer la santé, protéger les plus fragiles, mieux accompagner nos aînés

4.1 Améliorer la santé

- Soutenir la création de nouvelles maisons de santé polyvalentes et accessibles pour permettre un réel accès aux soins, y compris d'urgence, dans de bonnes conditions financières, y compris pour les étudiants, les personnes âgées modestes et les personnes en situation de handicap, et facilitant l'installation de jeunes médecins ;
- Établir avec les professionnels de santé de l'arrondissement, et par l'intermédiaire de leur ordre, des plans de prévention sur le VIH, l'alcool, les addictions et les drogues.

4.2 Protéger les plus fragiles

- Créer de nouveaux centres sociaux dans notre arrondissement, notamment dans le quartier Bague-Falguière, dépourvu de centre depuis la fermeture du Centre OCM Ceasil de la rue Vigée Lebrun ;
- Soutenir le projet de reprise des activités du Centre Feuquières porté par Étape Solidaire consistant en la prolongation de l'accueil de jour dans un premier temps, puis dans un deuxième temps, en halte de nuit et CHU hivernal pour les femmes en situation de détresse et en hébergement de stabilisation pour les femmes isolées et ou avec enfants ;
- Mettre en place des réseaux de solidarité et dispositifs pilotes d'alerte et de prise en charge pour assurer aux femmes, très nombreuses dans notre arrondissement d'y vivre et de se déplacer sereinement et en sécurité.

4.3 Mieux accompagner nos aînés

- Créer un lieu de soins, d'accompagnement et de lien social pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, là où il n'y en a pas encore (EHPAD ou résidence) ;
- Étendre le dispositif « Volontaires de Paris », pour mieux organiser les temps de transmissions de savoirs des aînés dans les écoles en encourageant le bénévolat intergénérationnel ;
- Créer une plateforme municipale de colocation efficace rapprochant les offres de logement chez des seniors et les besoins d'étudiants, de familles

monoparentales, de jeunes travailleurs de l'arrondissement, dans un cadre contrôlé.

5. Faciliter la vie des familles : mieux vivre dans son quartier

5.1 Des opérations indispensables de rénovation urbaine et de logements

- Ouvrir et réhabiliter le quartier Bague-Falguière, pour améliorer l'urbanisme, les conditions de vie, la vitalité commerciale du secteur ;
- Rénover, y compris d'un point de vue thermique, le quartier défavorisé et excentré des Frères Voisin, au sud du périphérique ;
- Changer plus généralement d'échelle en matière de rénovation thermique des bâtiments pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050 pour tous les logements : le rythme annuel de rénovation thermique des copropriétés doit tripler à court terme et passer sur Paris de 4000 à 40000 logements privés rénovés par an, et de quelques centaines à 4 000 logements dans le 15^{ème}, en s'appuyant notamment sur une meilleure coordination des acteurs et des aides ;
- Donner la priorité à la reconversion de logements et de bureaux afin de financer la création de nouveaux logements pour les ménages modestes et les classes moyennes.

5.2 L'accueil des jeunes enfants et le soutien aux familles

- Développer du soutien scolaire, couplé quand cela est nécessaire à un soutien aux familles à travers un réseau associatif, d'alphabétisation, de sensibilisation aux services administratifs, aux programmes scolaires, ...
- Étendre les horaires d'ouverture des crèches, ou de certaines crèches, le soir, et accroissement du nombre de places d'accueil des jeunes enfants ;
- Créer une « Maison des Parents » sous la forme d'un « guichet unique » permettant à la fois de recevoir et d'offrir une première écoute aux parents, de les orienter vers le bon dispositif, ou vers des séances de suivi individuel ou collectif ou de participer à des groupes de parole. Une attention particulière sera portée aux parents d'enfants en situation de handicap ;
- Créer une ou plusieurs « Maisons des Assistantes Maternelles » dans le 15^{ème}, afin de répondre à la fois à la forte demande des familles de notre arrondissement ainsi qu'à la « fuite » des assistantes maternelles hors de Paris en raison du coût du logement.

6. L'éducation de nos enfants : Faire du 15ème un territoire d'excellence

L'éducation constitue une de nos grandes priorités. La Ville doit y jouer pleinement son rôle dans une coopération plus efficace et apaisée avec les instances qui partagent les compétences en matière scolaire et éducative.

- Lancer une consultation sur l'aménagement des rythmes de vie scolaire, débouchant sur un choix par référendum ;
- Impulser une réflexion, en concertation avec les partenaires de l'école, sur la rationalisation de la carte scolaire dans le cadre du Nouveau Paris pour plus de confort d'apprentissage et de mixité dans notre arrondissement très hétérogène ;
- Rénover les écoles élémentaires et maternelles en fonction des besoins prioritaires : travaux d'embellissement et d'insonorisation des locaux de restauration scolaire, multiplication des cours d'école végétalisées,
- Choisir des sites pilotes de rénovation des collèges pour expérimenter de nouvelles solutions (ex : végétalisation de la façade du collège Mme de Staël), et plus généralement participer aux différents appels à projets nationaux d'innovation et d'expérimentation en matière scolaire ;
- Pour l'offre périscolaire, mettre en place un parcours musical et linguistique de la maternelle au collège, et, en élémentaire, des ateliers dédiés aux sciences récréatives seront proposés en partenariat avec des associations. Les initiatives d'immersion en anglais dès la maternelle seront soutenues, notamment en aidant au recrutement d'ATSEM anglophones ;
- Dans l'enseignement supérieur, valoriser et impliquer localement les nouvelles populations étudiantes de l'arrondissement : soutien de la création de résidences étudiantes, appui aux initiatives de coworking dans les grands projets urbains (notamment le projet Montparnasse), et d'espaces de coliving ;
- Faciliter la création et l'animation de Réseaux locaux éducation intergénérationnels à l'échelle des quartiers, incluant celles s'occupant de soutien scolaire, d'activités parascolaires, de sport et de loisirs, d'intégration et d'alphabétisation, et de l'action sociale et auprès des familles et des personnes fragiles.

Préparer 2030

7. Agrandir Paris : une importance majeure pour notre arrondissement

L'objectif du Nouveau Paris, donnant plus de pouvoir aux maires d'arrondissement et intégrant les communes limitrophes volontaires est d'une importance majeure pour notre arrondissement du sud de la Paris.

- Développer le logement, notamment intermédiaire, à Paris et en première couronne, en particulier grâce à l'action des bailleurs sociaux parisiens qui pourraient intervenir à la demande des collectivités qui le souhaiteraient, tout en assurant à tous les habitants un même niveau de service ;
- Résoudre les difficultés rencontrées par les zones isolées, à l'image du quartier des Frères Voisin, situé derrière le périphérique et à proximité immédiate de la ville d'Issy-les-Moulineaux, qui fait face à un déficit de services publics municipaux et paramunicipaux ;
- Réaménager la transition entre le 15^{ème} arrondissement de Paris et les communes limitrophes notamment en aménageant les franchissements du périphérique pour faciliter les mobilités des piétons et des vélos (par ex : porte Brancion ; entre la place Balard, fin actuelle de la petite ceinture verte, et le Parc des sports Suzanne Lenglen ; réhabilitation des tunnels de passage avec le 14^{ème} arrondissement au-dessous des voies ferrées ;
- Développer des lieux de coworking, en lien avec les communes limitrophes, pour réduire les déplacements pendulaires.

8. Des mobilités réellement apaisées : remettre de l'ordre dans nos rues

L'espace public est devenu anarchique et sa désorganisation multiplie les conflits d'usage. Les mobilités douces se développent trop lentement et dans de mauvaises conditions. Les transports en commun de la vie quotidienne sont de plus en plus encombrés, vieillissants et parfois méconnus.

8.1 La gestion des flux de circulation

- Mobiliser tous les outils disponibles pour fluidifier et sécuriser les parcours des véhicules motorisés, des vélos et des piétons : intelligence artificielle pour optimiser la synchronisation des feux tricolores, cadencement plus sécurisant pour les piétons, révision des positionnements des feux, adaptation de la carte des emplacements de livraison, rationalisation des emplacements de parking pour les deux-roues motorisés, quitte à les rendre

payants, partout où la jungle actuelle gêne les familles et les piétons au point de les exclure (ex : Boulevard Lefebvre, devant le Parc des Expositions, et là où existent des trottoirs larges...);

- Procéder à une refonte du plan de déplacement urbain pour apaiser réellement nos quartiers, et les rendre plus sûrs pour les piétons, la marche à pieds constituant le premier mode de déplacement à Paris ; en particulier, améliorer l'accès des enfants et des familles aux écoles, notamment en les piétonnant quand c'est possible.

8.2 Les transports en commun

- Dans le cadre de l'effort particulier prévu par le projet pour Paris, automatiser la ligne 8 du métro, ce qui profitera pleinement au 15^{ème} arrondissement, avec des interconnexions avec les autres lignes automatisées (1, 14) ou qu'il est prévu d'automatiser également (7 et 13) ;
- Mettre en accessibilité aux personnes à mobilité réduite la ligne 6 du métro ;
- Mettre en place des navettes de micro-transit partagées (type Via de Berlin), disponibles sur demande, en fonction des besoins des usagers, optimisés grâce à l'intelligence artificielle, en particulier pour les femmes se déplaçant seules le soir ;
- Améliorer l'information pour une utilisation optimisée de la Traverse existante Brancion-Commerce.

8.3 Des mobilités apaisées (piétons, vélos, ...)

- Effectuer un effort massif pour sécuriser le partage de la voirie : meilleure séparation des pistes cyclables et des trottoirs (ex : rue Lecourbe), formation des enfants au vélo à l'école primaire, campagne de sensibilisation et de contrôle des règles applicables ;
- Créer des ilots apaisés et végétalisés dans l'arrondissement comme dans toute la ville, avec accès automobile réservé aux riverains. Les quartiers pourraient être choisis par exemple à l'intérieur des actuelles zones à 30 km/h, autour du square St-Lambert, et à l'est de l'arrondissement, et dans tous les cas après une consultation des habitants concernés ;
- Piétonner la rue du Commerce tous les samedis et mettre à l'étude la piétonisation pour le marché de la Convention du dimanche matin en concertation avec les riverains et les commerçants ;
- Transformer la petite ceinture en rocade partagée entre les vélos et la promenade piétonne, dans le cadre d'un projet parisien global incluant la

mise à disposition des habitants de l'arrondissement de la gare de Vaugirard désaffectée ;

- Poursuivre la construction de pistes cyclables par un programme cohérent et concerté intégrant les deux rues Lecourbe et Vaugirard ; création de parkings sécurisés pour les vélos, qui permettront également, une fois réalisés, de réduire leur présence des sur les trottoirs ;
- Étendre l'expérimentation, en cours, du nouveau revêtement routier moins chaud et moins bruyant, sur des tronçons à haute fréquentation (ex : rue de la Convention, avenue Emile Zola, rue Linois) ou dans les rues passantes et étroites comme la rue Falguière et la rue de Vaugirard.

9. Pour un profond renouveau démocratique : participation et responsabilité

La participation des citoyens à l'action locale a jusqu'ici plus fait l'objet d'un affichage que d'une mise en œuvre sincère et concrète de démocratie locale. Elle doit être profondément renouvelée.

- Permettre de faire mieux connaître les activités des associations de l'arrondissement particulièrement actives notamment dans le domaine social et socio-culturel, et composées de bénévoles qui méritent notre reconnaissance (ex : diffusion d'un agenda des événements en ligne et affichage en mairie) ;
- Mettre en place une Agora citoyenne pour l'arrondissement, déclinaison de celle pour Paris, associant Parisiens tirés au sort, experts et corps intermédiaires, avec un véritable rôle dans le processus de décision municipale ;
- Homogénéiser et rénover le cadre des conseils de quartier, afin de les rendre plus ouverts, représentatifs et efficaces, avec des possibilités d'initiatives et des budgets confortés ;
- Attribuer des subventions aux associations en s'appuyant sur la désignation d'un jury de citoyens ;
- Maintenir les budgets participatifs, mais avec une plus grande transparence, et en évitant qu'ils puissent financer des projets relevant des budgets ordinaires ;
- Reconquérir et mieux associer les quartiers à la démocratie locale en organisant des débats citoyens et des conférences au cœur des lieux de vie ;
- Créer un véritable sentiment d'appartenance à l'arrondissement en proposant un accueil des nouveaux arrivants plus personnalisé et un accompagnement particulier par des citoyens volontaires les premiers mois.

10. L'accès au sport pour tous : bien-être et santé publique

- Permettre aux établissements médico-sociaux ou aux associations de personnes en situation de handicap d'accéder aux équipements sportifs de l'arrondissement grâce à l'attribution de créneaux horaires dédiés ;
- Créer une nouvelle piscine flottante sur la Seine, pendant de celle du 13eme arrondissement, plutôt qu'un aménagement pharaonique de la Seine qui risque de ne jamais voir le jour. Apprendre à nager est un droit. La Ministre des Sports a notamment lancé le plan « J'apprends à nager » pour les enfants de 4 à 12 ans : De nombreux enfants du 15^{ème} devraient bénéficier d'heures de piscine dans le cadre de l'école élémentaire, ce n'est pas le cas faute de créneaux de piscine suffisants. La réouverture de la piscine Blomet en travaux devrait améliorer les choses, mais cela ne suffira pas, notamment pour atteindre l'objectif de 100% de nageurs en fin de cycle 3 ;
- Aménager la rocade cyclable sur la petite ceinture pour la pratique sportive du vélo et mettre en place une formation et un permis cycliste dès l'école élémentaire ;
- Anticiper les Jeux Olympiques de 2024 et permettre à l'arrondissement de prendre toute sa place dans la dynamique créée en prévoyant dès maintenant l'organisation d'alternatives au flot des cars de touristes avec une flotte de mini-bus électriques ou à hydrogène, et anticiper également les flux importants de personnes et les risques d'incivilités susceptibles d'en découler.

11. Arts et culture : pratiques et rayonnement

Malgré la richesse de son rôle historique dans le développement artistique national, le rayonnement artistique et culturel du 15^{ème} s'est affaibli et mérite d'être amélioré.

- Mettre en place le passeport pour la culture et les arts pour les élèves de la dernière année de maternelle à la troisième dans toute la Ville, assurant la gratuité de l'accès à une centaine de parcours, sur des thématiques variées : chaque élève pourra ainsi suivre au moins un parcours par an ;
- Au-delà de l'extension, après de lourds travaux, et de l'élargissement des horaires du conservatoire Frédéric Chopin rue Bague, créer une seconde implantation du conservatoire utilisant des locaux existants dans l'ouest et le centre de l'arrondissement. Un réel élargissement de l'offre permettrait aux enfants de pratiquer l'instrument de leur choix, et aussi d'ouvrir les conservatoires à des publics plus âgés, pour l'initiation ou pour la reprise d'une pratique instrumentale ;
- Étendre l'amplitude des horaires d'ouverture de toutes les bibliothèques municipales de notre arrondissement le soir, et pour certaines le lundi et le

dimanche matin et après-midi, au-delà de la seule médiathèque Marguerite-Yourcenar aujourd'hui ouverte le dimanche après-midi ;

- Soutenir l'activité des théâtres de quartier pour éviter leur fermeture progressive ;
- Face à la réduction de l'offre muséale générale (déplacement du musée de la Libération, faible accessibilité du Musée Pasteur, fermeture définitive du Musée Mendjisky Ecole de Paris rue de Vaugirard), développer de nouvelles initiatives (ex : créer un espace dédié à l'utilisation des techniques numériques et 3D dans l'art et les sciences, ouvrir au public la Ruche, cité d'artistes du passage Dantzig, soutenir et développer les activités de l'Atelier Matreselva, développer les initiatives de Street art sur les façades aveugles....). Valoriser également, à partir de septembre 2020, le « site éphémère » du Palais de la Découverte, autour du jardin Caroline-Aigle, dans le parc André Citroën ;
- Donner aux associations la possibilité d'utiliser en semaine la halle aux chevaux du parc Georges Brassens, notamment pour des initiatives culturelles (ex : expositions, notamment en hommage aux artistes célèbres de l'arrondissement, spectacles vivants) ;
- Soutenir les très nombreux apprentissages culturels assurés par des associations (danse, chant, dessin, traditions régionales, ...), afin notamment de mieux les faire connaître ;

12. L'innovation, la recherche, le dynamisme économique

Compte tenu de ses multiples implantations de grandes entreprises, de commerces, d'établissements d'enseignement supérieur et d'établissements de recherche, le développement économique, et l'innovation méritent d'être particulièrement soutenus.

- Valoriser le Parc des Expositions de la Porte de Versailles pour l'image high-tech de Paris, capitale mondiale des congrès scientifiques et médicaux ;
- Revitaliser les quartiers en difficulté par le commerce et les marchés, avec des objectifs de promotions et la définition des actions à mettre en œuvre fédérant l'ensemble des associations de commerçants et les résidents ;
- Donner une priorité aux jeunes salariés du commerce, de l'artisanat ainsi que des métiers de l'aide à la personne et du soin, dans les attributions de logement social dans l'arrondissement et les dispositifs de logement intergénérationnel, pour faciliter le recrutement local ;
- Créer, en lien avec le tissu économique local, un tiers lieu de Paris 15 pour le XXI^e siècle, dédié à l'innovation, au développement économique responsable, à la transition écologique, aux services intergénérationnels, à l'entrepreneuriat social, et à l'initiative citoyenne en matière scientifique (concept, adapté à l'arrondissement, de l'espace Darwin à Bordeaux).